

Département de l'Isère
Plan Local d'Urbanisme
de la commune de La Rivière

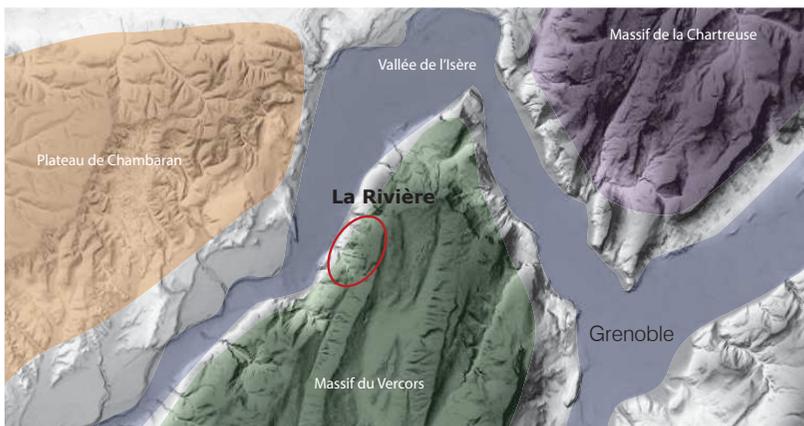
Rapport de présentation

Pièce n° 1

Claire Bonneton, urbaniste-paysagiste
Christophe Séraudie, architecte
Grégory Agnello (Evinerude), consultant en environnement

3 - Le paysage

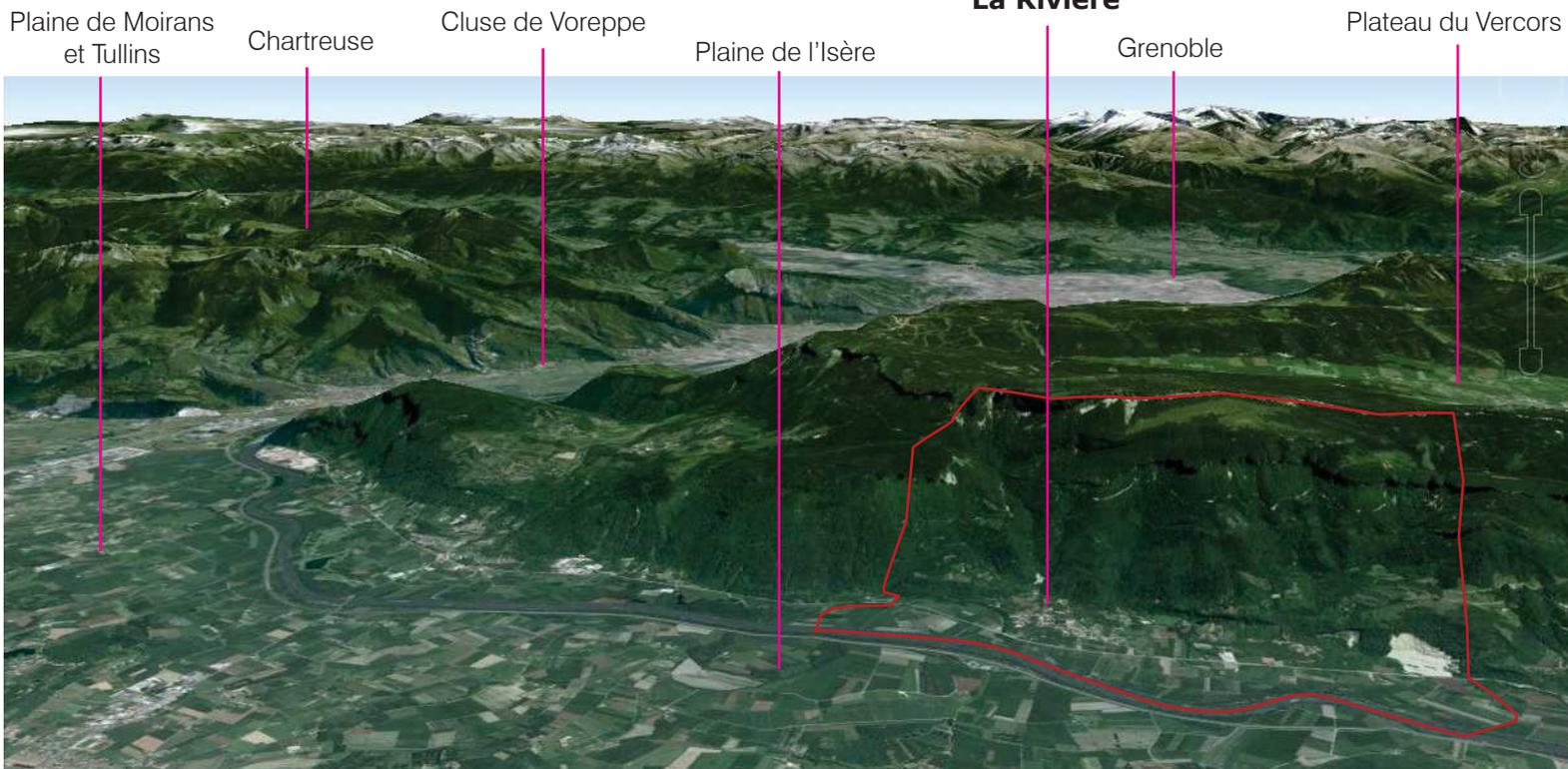
La Rivière, entre plaine de l'Isère et relief du Vercors



source : Géoportail

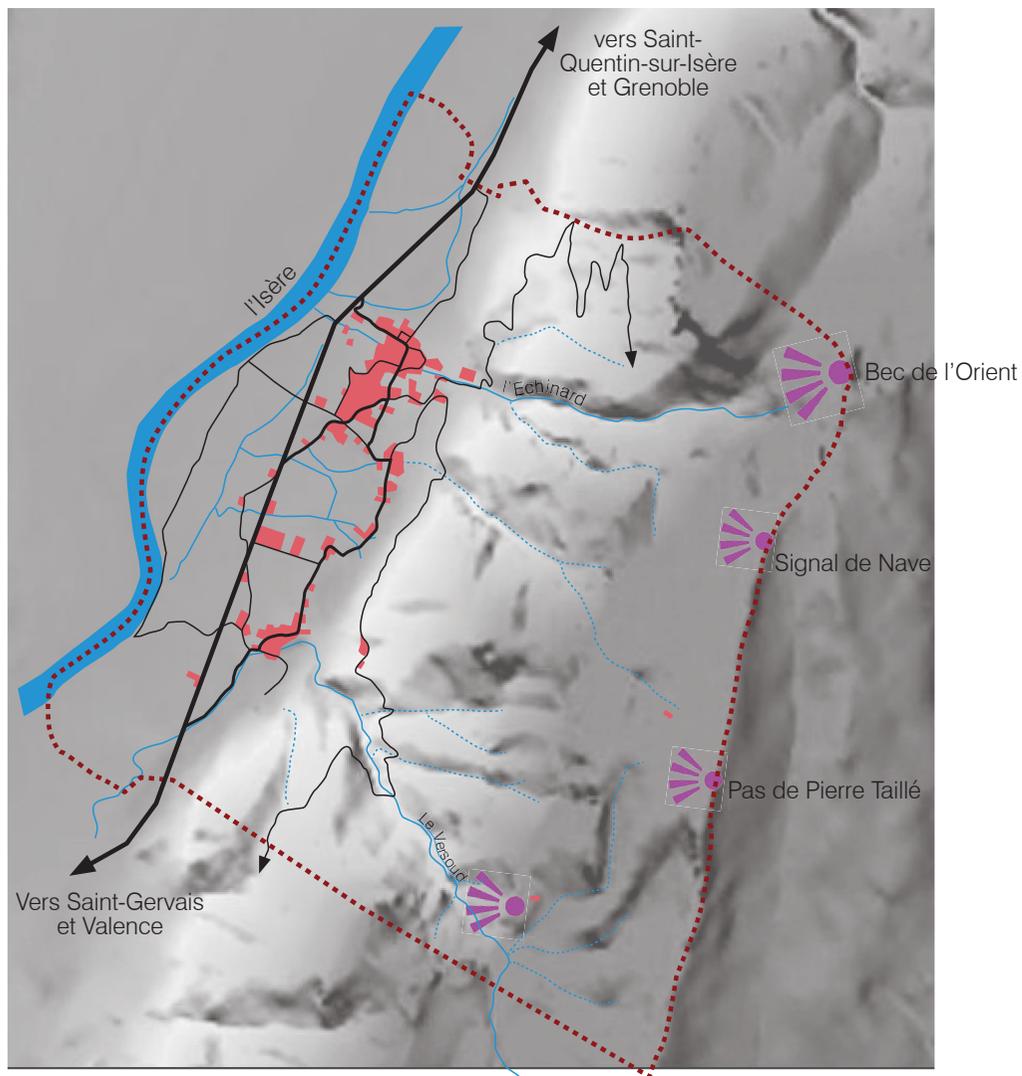
Le village de La Rivière est situé au niveau de la vallée de l'Isère, ce qui lui vaut un accès facilité depuis les pôles d'emploi alentour. Le village est pour autant implanté au pied des coteaux forestiers et des falaises formant le relief du Vercors et ancrant le territoire communal dans des paysages de montagne.

Située à proximité de Grenoble (30 min) et des villes du sud de la vallée de l'Isère (Moirans, Tullins, Voiron...) la commune profite des emplois et services qu'elles offrent, tout en offrant une qualité de vie à ses habitants tournée vers le monde rural et la campagne.



Localisation de La Rivière depuis les Chambaran

source : Google Earth



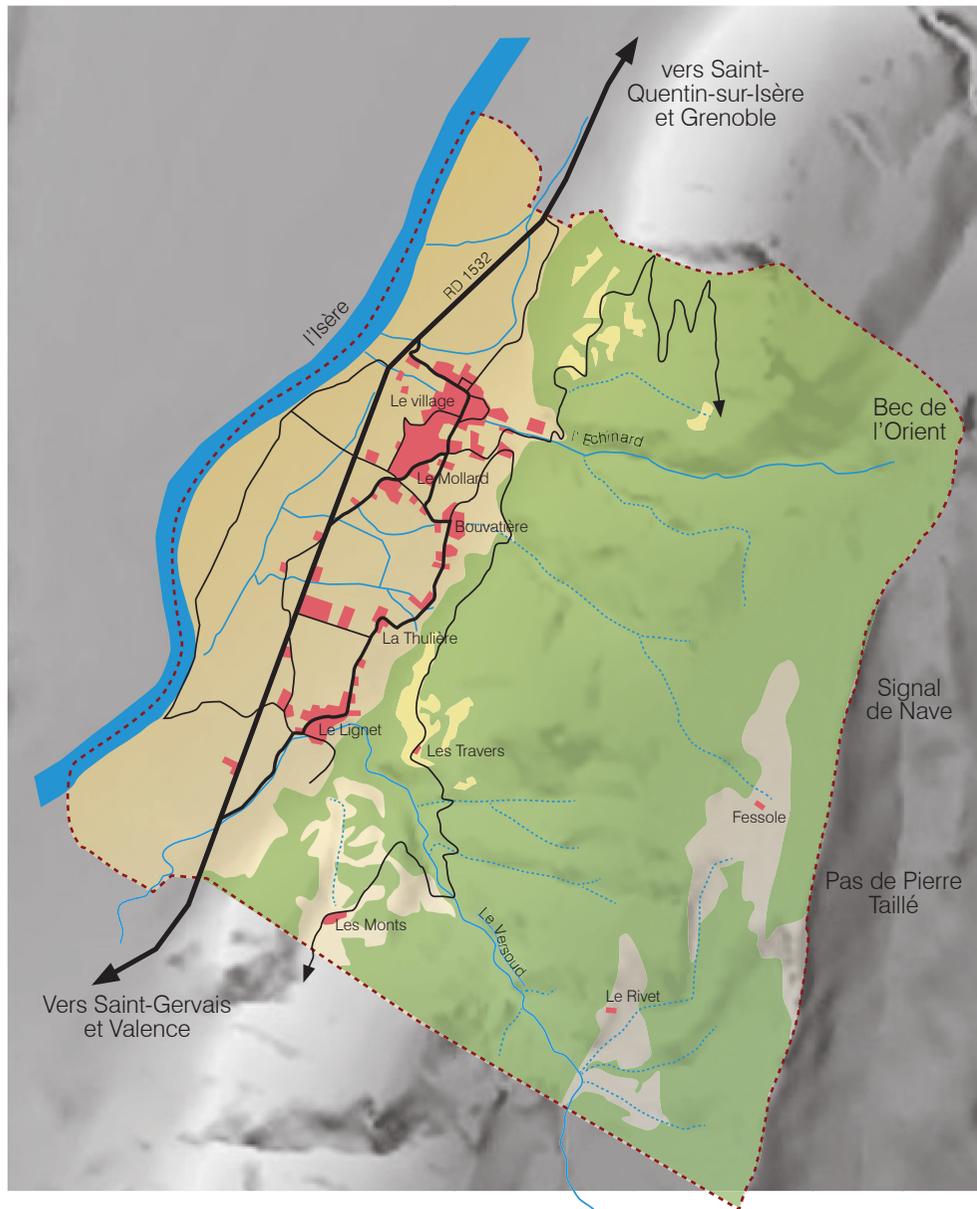
Les falaises du Vercors (Bec de l'Orient, Signal de Nave, Rochet du Paillet...) occupent les 2/3 du territoire communal. Deux lignes de falaises sont présentes sur le territoire. Elles créent au Sud-Est de la commune un petit plateau d'altitude propice au pâturage des bêtes (secteur des Ecouges). Le point culminant de la commune se situe entre le Pas de Pierre Taillé et le signal de nave, à 1636 m d'altitude. Ces falaises sont visibles depuis le bas de la commune et depuis la vallée de l'Isère et les Chambaran. Elles ancrent ainsi la commune dans un territoire de montagne. Pour autant ces reliefs très abrupts ne sont pas propices à l'installation des habitants. C'est donc au pied de ces falaises, dans la plaine de l'Isère que se concentrent les activités humaines. La plaine de l'Isère se situant aux alentours de 180 m, l'amplitude en terme de relief est donc très importante.

Les cours d'eau qui descendent des falaises créent d'autres reliefs de vallons et de gorges qui viennent aussi structurer le site.

Le haut des falaises, lieu de promenade à pied depuis la commune ou le plateau du Vercors, offre des points de vue imprenables sur l'ensemble de la vallée du Sud Grésivaudan.

Depuis le Bec de l'Orient, vue sur la plaine du Sud-Grésivaudan, sur la commune et sur le plateau d'altitude.





- Les reliefs importants constituent le paysage de la commune, mais sont infranchissables en voiture. Ils forment donc une barrière naturelle avec le plateau du Vercors, mais offrent tout de même de nombreux itinéraires de randonnées.

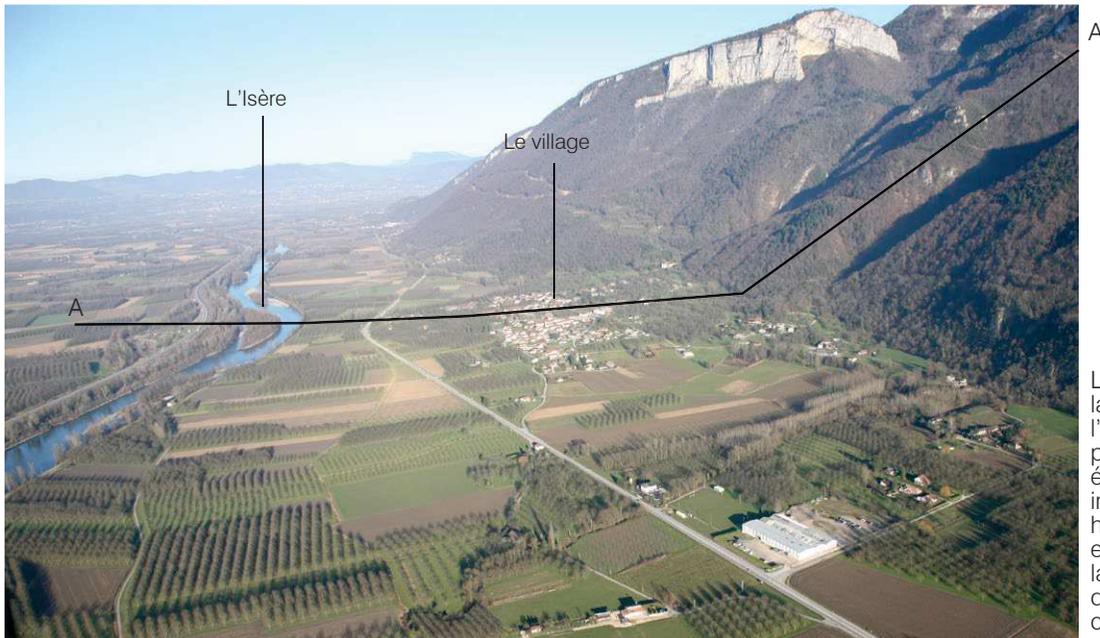
- L'accès à la commune est facilité par le passage de la RD1532, grand axe de la vallée du Sud Grésivaudan. L'accès aux secteurs urbanisés, situés principalement à l'Est de la RD 1532, s'effectue ensuite par la RD 218 E et par des routes communales.

- Les paysages naturels (bois, falaises) occupent une grande partie du territoire, notamment au niveau des reliefs importants.

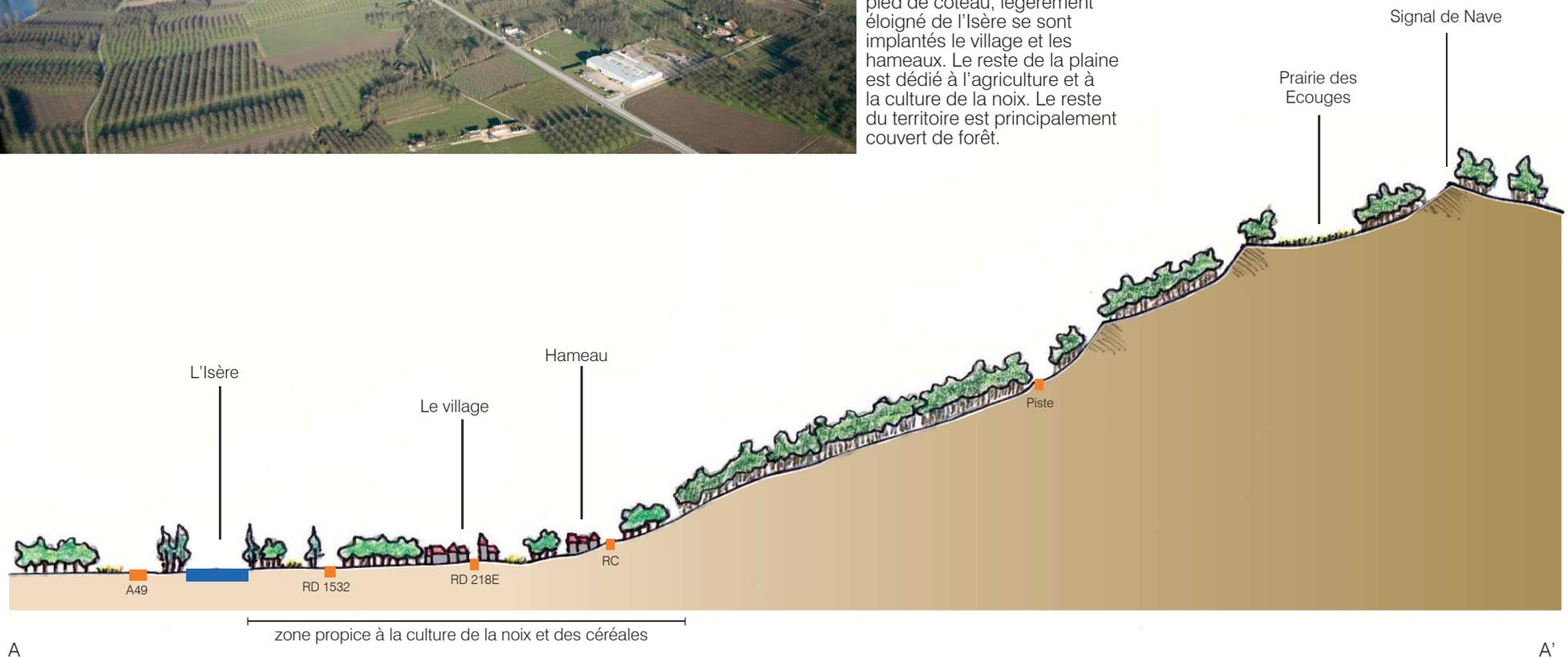
- Au niveau de la plaine, cultures, noyeraies et secteurs urbains se côtoient. On observe tout de même que la plaine située à l'Ouest de la RD1532 est majoritairement dédiée à l'agriculture car inondable lors des crues de l'Isère. L'urbanisation se concentre donc au pied des coteaux.

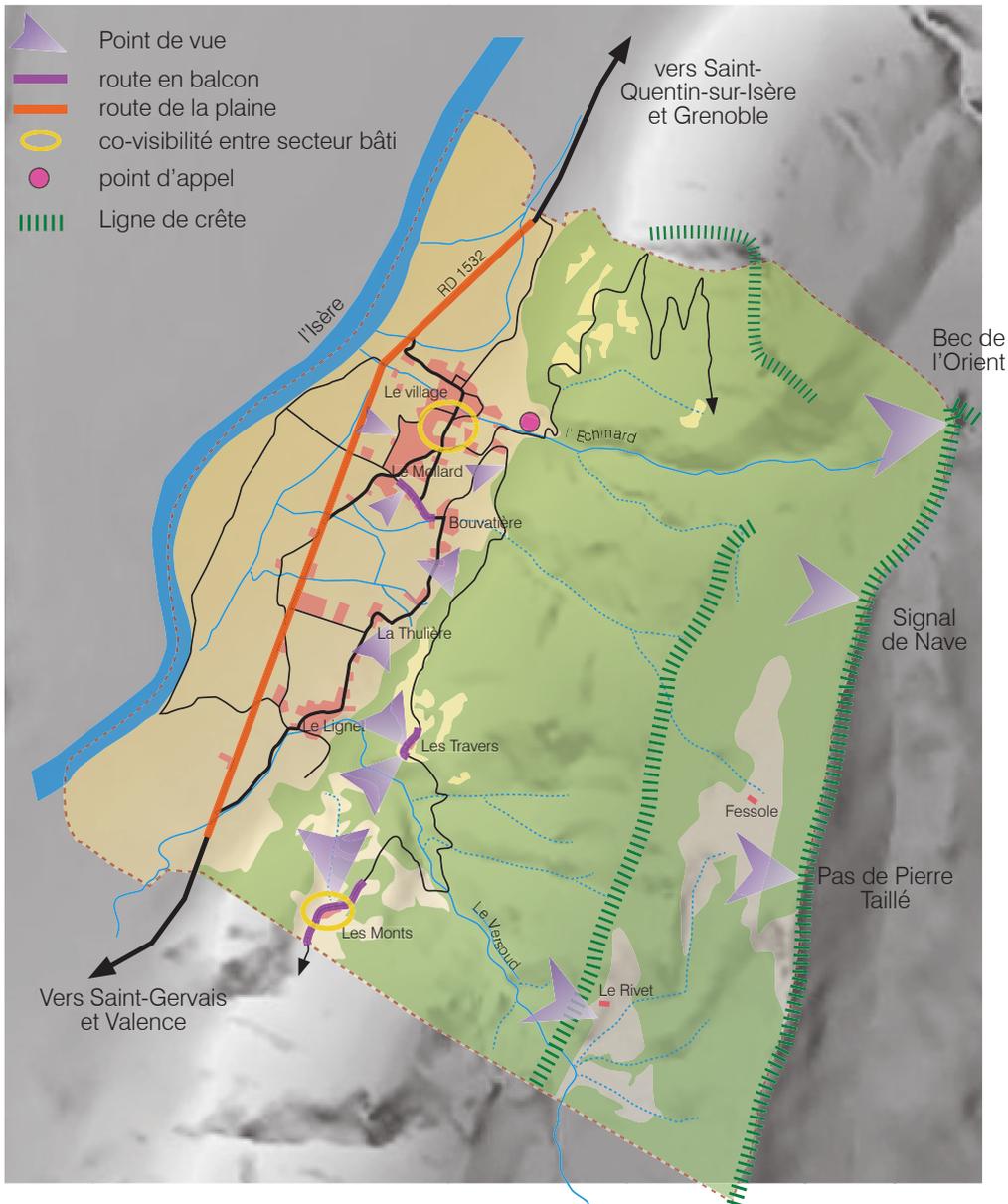
- Le bâti traditionnel est présent au niveau du village puis le long de la route historique sous la forme de fermes isolées et/ou de hameaux.

- Aujourd'hui la majorité de l'urbanisation se concentre autour du village, principalement sous forme de lotissement. Certains hameaux se sont développés, comme celui du Lignet et ceux du Mollard et de Bouvatière.



Les reliefs importants de la commune ont structuré l'organisation du territoire. En pied de coteau, légèrement éloigné de l'Isère se sont implantés le village et les hameaux. Le reste de la plaine est dédié à l'agriculture et à la culture de la noix. Le reste du territoire est principalement couvert de forêt.





- En empruntant seulement la RD 1532, on traverse très rapidement la commune. Cette traversée donne à voir un paysage de culture soigné et structuré par les alignements de noyers ainsi que les falaises du Vercors. Le village n'est pas visible si l'on emprunte uniquement cette voie. Il faut donc choisir de pénétrer au coeur de la commune pour la découvrir.

- la route historique est de temps en temps légèrement surélevée, elle permet quelques points de vues lorsque le paysage se dégage entre les noyeraies et les habitations.

- Il existe très peu de vis à vis entre secteurs bâtis car ils sont quasiment tous implantés dans la plaine. Seul le Village et le hameau des Monts sont en vis à vis.

- Une route communale, de type route de montagne monte dans les coteaux pour desservir les hameaux des Travers puis des Monts. Elle offre quelques points de vue intéressants sur la commune, mais elle est très peu empruntée car elle se transforme en piste après le hameau des Monts au niveau d'un col.

- Des points de vues remarquables au niveau des falaises du Vercors, mais accessibles uniquement à pied.

-Le château de la Rivière, situé au dessus du village est très peu visible depuis la commune. Par contre, depuis l'extérieur de la commune et notamment depuis les Chambaran, il constitue un point d'appel et de repère.

depuis la RD 1532, les vues sont souvent dégagées et permettent de voir le Vercors au loin et les cultures de noyers.





A l'arrière du lotissement, la route légèrement en surplomb permet d'ouvrir la vue sur la plaine agricole (noyeraies de différents âges, vergers, cultures) et sur les collines des Chambaran.



En sortant du hameau du Mollard, en direction du Lignet, la route se trouve sur un point légèrement en surplomb permettant de dégager la vue sur la plaine agricole et les falaises du Vercors.



Depuis le hameau des Monts, sur les coteaux, la vue s'ouvre sur les falaises du Vercors et la plaine de l'Isère. Quelques prairies d'altitudes permettent encore de préserver ces vues, mais elles sont depuis peu plantées de noyers sur certains secteurs.



Sur la route qui donne accès aux hameaux des Travers et des Monts, une rare «fenêtre» dans la forêt permet de dégager la vue sur le village et le hameau de Bouvatière.



Les noyers sont très présents et visibles sur la commune. Ils occupent une grande partie de la plaine de l'Isère.



Les espaces les plus en pentes sont occupés par des boisements de feuillus et de conifères. La plaine est occupée soit par des noyeraies, soit par des peupleraies. Les haies agricoles ont quasiment disparu.

La trame verte est riche sur la commune, elle participe à définir le caractère rural de celle-ci.

On retrouve d'un côté une trame verte liée aux espaces forestiers et aux pratiques agricoles :

- Boisement de feuillus et de conifère sur les fortes pentes
- Végétations spécifiques aux prairies d'altitudes au niveau du site des Ecouges (35 arbres remarquables identifiés dont deux inscrits au niveau national, principalement des hêtres)
- Champs de noyers autour des habitations et dans la plaine
- Quelques plantations de peupliers

Il est aussi intéressant de noter que les haies agricoles sont très peu présentes au niveau des espaces cultivés de la commune.

Enfin, un arbre remarquable est identifié dans la forêt au dessous du lieu-dit le Cuchet Sapin Président).

Le site des Ecouges, en altitude, présente une végétation riche et des espaces ouverts. De nombreux hêtres sont identifiés comme remarquables.



source : conseil général de l'Isère



Un ancien verger encore en bon état et entretenu au niveau du hameau de la Thullière. Ces anciens vergers, que l'on retrouve à plusieurs endroits de la commune, témoignent d'une activité agricole vivrière autour des anciennes fermes.



Un beau tilleul dans une ancienne cour de ferme, au niveau de l'entrée du village.

> Une trame verte spécifique et aussi liée à l'habitat :

- Des tilleuls (ou parfois des cerisiers) à proximité des bâtiments anciens : cours de fermes, place de l'église, place de la mairie.
- Des vergers (souvent anciens) à proximité des habitations.
- Grimpances et vivaces en plate-bande sur les devants de bâtiments anciens, alignés sur rue. Leurs potagers sont aussi visibles.
- Des haies monospécifiques et des essences uniquement horticoles à proximité de l'habitat récent.



Les anciens bâtiments, implantés à proximité de la rue, avaient un « devant de porte » restreint, très souvent ouvert et planté de plantes grimpantes et de vivaces. Ces espaces étaient des lieux de vie et de convivialité.



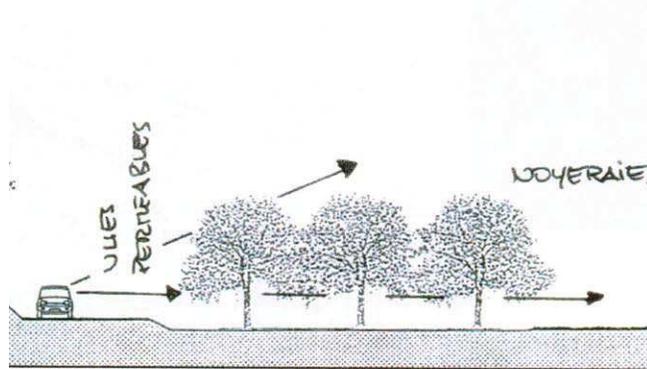
A proximité de l'urbanisation récente, des espèces horticoles et des formes végétales qui n'ont rien à voir avec la végétation locale. Elles tendent à renforcer l'aspect «lotissement» des lieux.



Un paysage spécifique lié à la culture de la noix



Les champs de noyers sont un réel motif paysager de la commune. Ils rythment les paysages et structurent les abords des routes et des secteurs bâtis.



Les champs de noyers permettent aussi différents points de vues plus ou moins perméables selon les saisons.

La nuciculture a remplacé la viticulture dans ce secteur depuis plus d'un siècle. Cette culture ne cesse de prendre de l'importance depuis sa reconnaissance en AOC noix de Grenoble.

Les champs de noyers, très nombreux sur la commune, structurent le paysage et sont une réelle «marque paysagère». En effet, leur implantation en alignement permet de rythmer le paysage, de structurer les bords de routes et de donner un charme particulier à de nombreux secteurs de la commune (graphisme, couleur, texture...).

En hiver, ils permettent de laisser passer le regard tout en cadrant les vues. En été, le regard se concentre en dessous des frondaisons (alignement des troncs et strate herbacée).

Il est aussi important de rappeler que découle de cette agriculture une architecture bien particulière, celle des séchoirs et un rythme de vie communal lié à la saisonnalité.



Au cœur du village, une noyeraie, légèrement en contrebas de la route principale, permet de conserver le charme et le caractère rural du village tout en créant un espace tampon avec le nouveau lotissement.



Un séchoir restauré au niveau de la ferme du Lignet.

Un paysage spécifique lié à la culture de la noix



Plusieurs séchoirs restaurés et utilisés au niveau de la ferme située à la Charrière



Un séchoir et un four en mauvais état, situés à la sortie du village, en allant vers la Mairie.

> Évolution du paysage de noyeraie :

- Les nombreux séchoirs à noix (une soixantaine sur la commune) ne sont pas tous utilisés. Certains sont restaurés (utilisation agricole ou utilisation domestique). D'autres sont laissés à l'abandon.

- Évolution des secteurs de culture de la noix :

- Avant, les noyers étaient situés autour des espaces bâtis, la plaine était dédiée à la culture de céréales.

- Aujourd'hui :

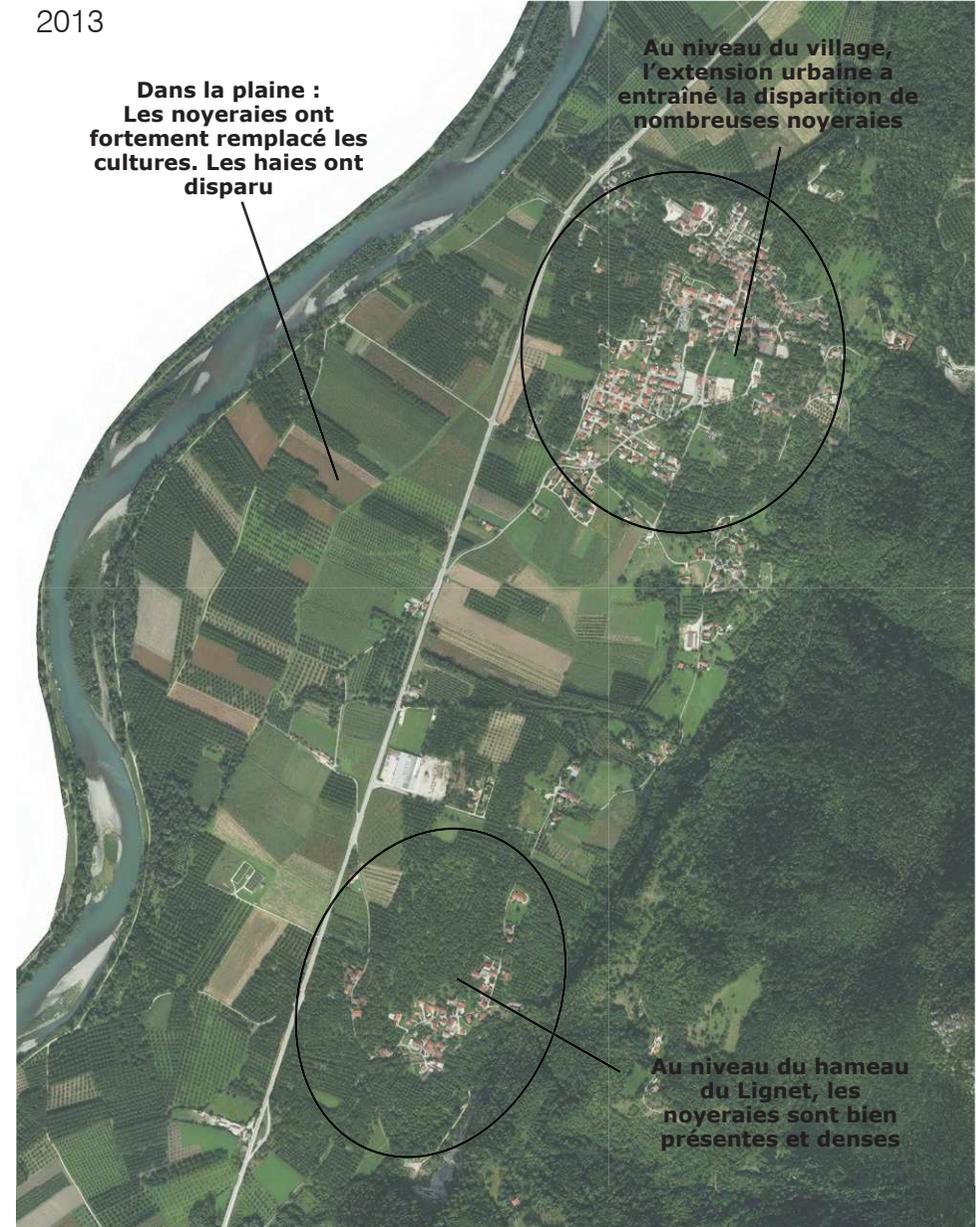
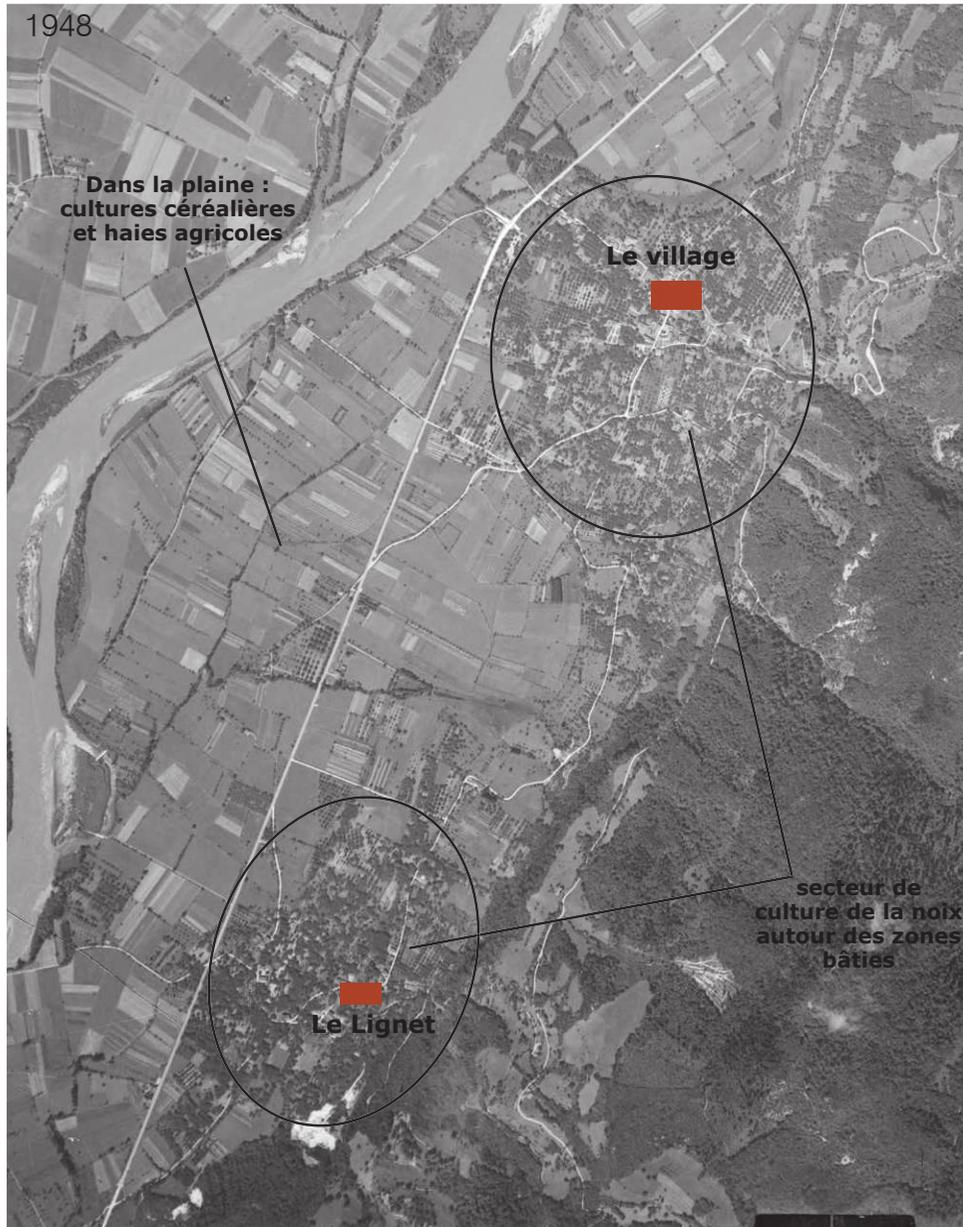
- De moins en moins de noyers autour du village. Cela est notamment dû à un fort développement de l'urbanisation sur ce secteur.
- Autour du hameau du Lignet, le secteur de noyeraie a très peu évolué.
- De nouveaux champs de noyer se situent dans la plaine agricole.
- Les haies agricoles présentes dans la plaine ont quasiment toutes disparues lors des plantations de noyeraie.

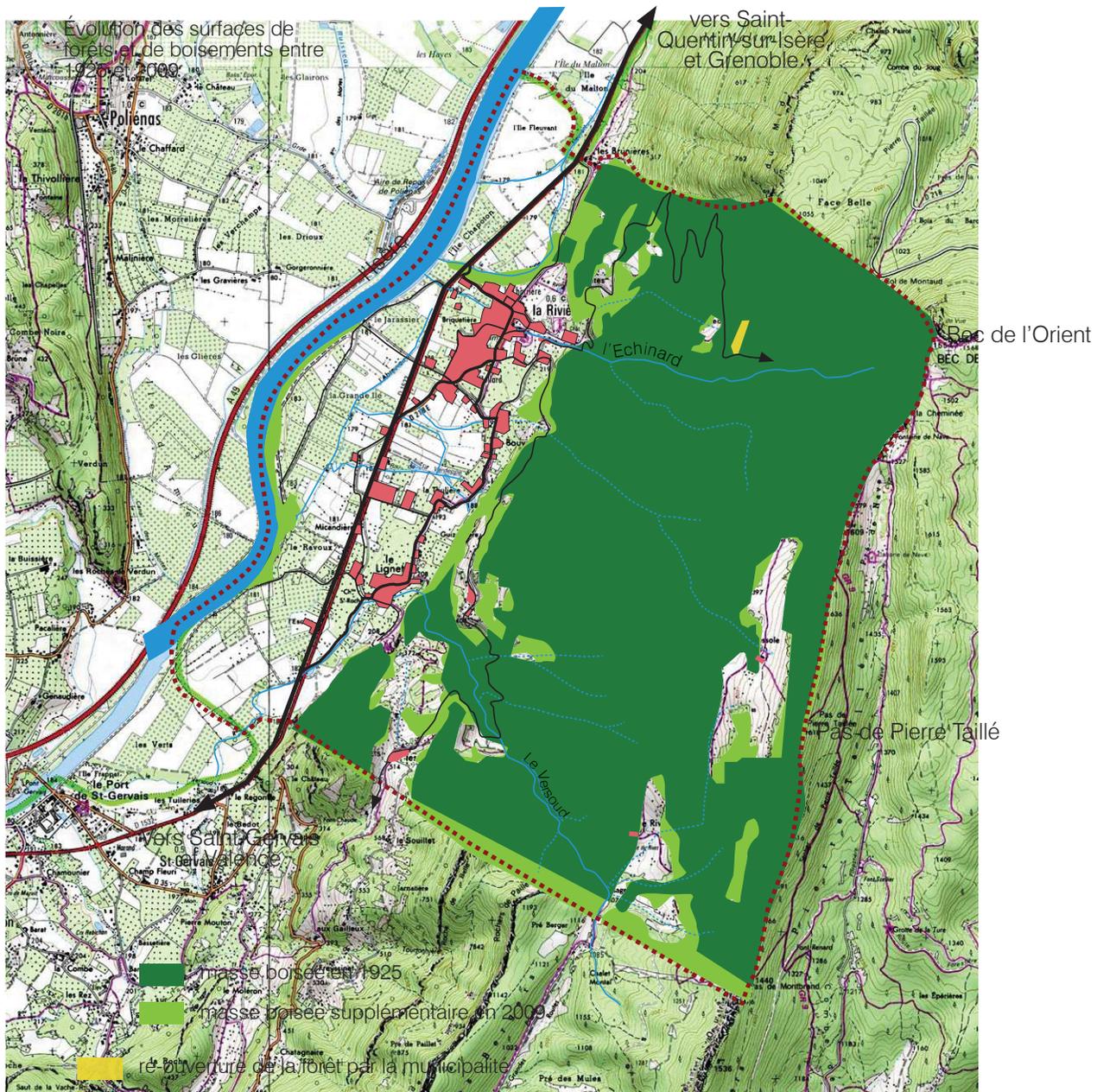


Ferme du Lignet : le séchoir présent sur la photo ancienne (1920) a été détruit par une tempête. Sa hauteur imposante et l'usage du bois n'ont pas été conservés lors de la reconstruction. Le bâtiment à gauche, abritant le four a lui aussi été reconstruit. L'orientation du faîtage n'a pas été conservée.



Un paysage spécifique lié à la culture de la noix





> Progression de la forêt

Au pied des falaises, sur les parties légèrement moins abruptes, les espaces de forêts ont progressé au fil du temps. Ils viennent se substituer à des zones de pâturages.

Cette avancée de la forêt vers la plaine tend à fermer ces secteurs de coteaux déjà peu utilisés par l'Homme. Les paysages sont donc moins diversifiés et les perspectives et points de vues sur la vallée moins nombreux.

Au niveau du secteur de plateau d'altitude des Ecouges, les zones de forêts ont aussi progressé. Il est important de maintenir cet espace caractéristique ouvert. C'est en partie pour cela qu'il est classé en espace naturel sensible (ENS).

> Évolution de l'urbanisation

Une urbanisation historique formée par le petit bourg au Nord de la commune et par l'implantation de fermes et/ou écarts principalement le long de la route historique.

Aujourd'hui, le bourg concentre la majeure partie de l'urbanisation et s'est fortement étendu vers le sud. Le long de la route historique, les fermes se sont légèrement étoffées. Seul le hameau du Lignet a fait l'objet d'une urbanisation plus importante.

Le Long de la RD 1532, l'urbanisation s'est peu développée du fait de la forte fréquentation de la route et des risques d'inondations. Seul un secteur d'activité s'est implanté.



Organisation du bâti sur le territoire

Extrait du cadastre Napoléonien de 1825 : Le village de La Rivière était un petit groupement bâti, implanté au carrefour de chemins et regroupés autour du ruisseau de l'Echinard.



Extrait de la carte IGN de 2009 : Le coeur de village garde son caractère. On retrouve les implantations bâties le long des voies.

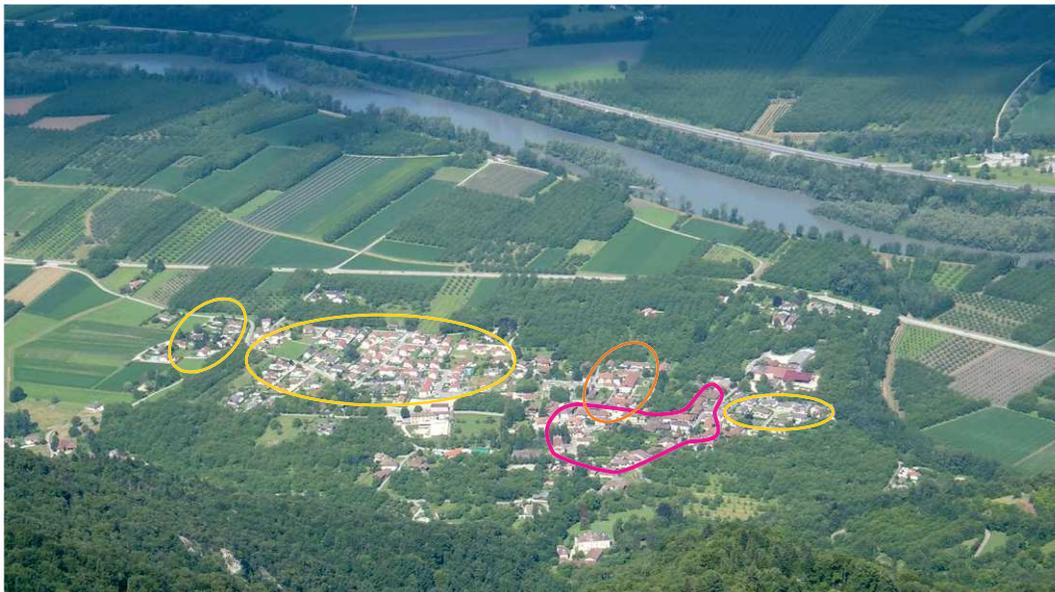


> Zoom sur le secteur du Village

Historiquement le village de La Rivière était constitué de quelques maisons de villages et de fermes regroupées autour de ruisseau de l'Echinard et de l'actuelle RD218E. La présence de l'Echinard, crée une coupure verte au coeur du village.

Le village a longtemps conservé cette forme compacte et groupé autour des rues (Cf photo des années 70 à la page suivante).

Depuis les années 1990, le village s'est fortement agrandi avec tout d'abord la construction du petit lotissement au Nord, puis l'opération centre village (créant un commerce, des espaces publics et des logements tout en s'intégrant aux formes villageoises) et enfin l'implantation des lotissements et maisons individuelles au sud du village, depuis les années 2000. Ces derniers ont fortement étendu le village, jusqu'à rattacher le hameau du Mollard à celui-ci.



Évolution du village:
Depuis les années 90, le village a connu une croissance importante. Cela se traduit par des secteurs d'extension sous forme de lotissements au Sud-Ouest et au Nord-Ouest, ainsi que par une opération dans le centre village.

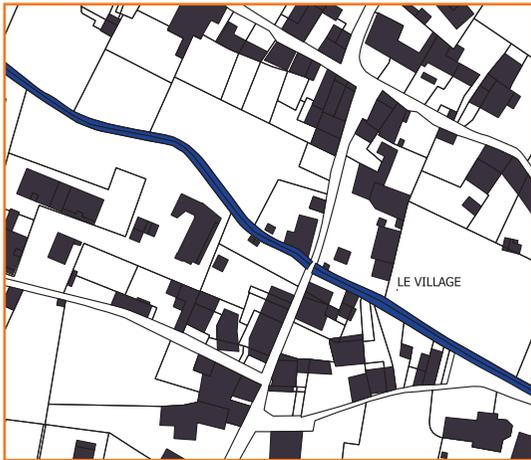
- Le village historique
- opération centre bourg
- secteur d'extension



Le village dans les années 1920 :
Le village de La Rivière correspondait à un petit groupement de bâti, légèrement en retrait de l'Isère. Il était déjà entouré de noyers.



Le village dans les années 1960-70 :
Le village était encore constitué d'un petit groupement bâti, compact, le long des voiries. Il était cerné par des noyeraies, excepté en partie Sud-Est.



Le cœur du village : implantation du bâti en limite de parcelle permettant de créer la rue ou des espaces de vie (cours, placette...)

secteurs de 5 ha



Le lotissement : implantation du bâti au centre de la parcelle.



La rue principale : Ce sont les alignements de maisons de village (mitoyenne, R+2) qui créent la rue et l'espace public.



Voirie de lotissement : Voie importante, présence de trottoirs. La rue est créée par les alignements de clôtures et de haies. Les maisons sont basses et en retrait, peu perceptibles.

> Une organisation de l'espace par le Bâti :

Au niveau du cœur du village et des hameaux l'organisation du bâti crée des espaces de vie :

- L'implantation de la majorité du bâti traditionnel s'effectue de manière groupée, en alignement sur la rue (perpendiculairement ou parallèlement) et parfois en limite de parcelle. Cela permet :
- d'économiser le foncier agricole alentour
- d'économiser le foncier de la parcelle
- de faciliter les accès aux bâtiments agricoles depuis la route
- de créer des cours et/ou des espaces de vie publics, permettant une gestion aisée de l'espace du quotidien

Ces secteurs présentent donc la particularité d'être compacts, et d'optimiser l'espace tout en offrant des lieux de vie à la fois privés et publics.

L'implantation des nouvelles habitations sous forme de lotissement favorise l'étalement urbain :

- Les maisons individuelles sont implantées au milieu des parcelles et conçues comme des entités autonomes.
- Les espaces de vie privés sont en partie occupés par les chemins d'accès et sont ensuite restreints à quelques mètres sur les autres faces du terrain.
- La place occupée par les voiries de desserte est importante. Ces voiries principales sont souvent très routières et techniques (signalisation, trottoirs, local poubelle...)
- Chaque terrain est fermé soit par des clôtures (très hétéroclites) ou des haies. Aucun espace de vie commune n'est prévue.



L'alignement du bâti sur la voie et le muret en pierre créent l'effet de rue.



L'alignement du bâti sur les limites de parcelles crée la rue. Les bâtiments ne sont pas tous alignés entre eux, certains sont légèrement en retrait, ce qui dégage quelques espaces pour installer des plantations.



> L'ambiance au coeur du village :

- Les rues étroites, légèrement sinueuses, avec des accotements sobres souvent enherbés (pas de trottoirs...) confèrent un caractère rural au coeur du village.

- Les maisons sont le plus souvent mitoyennes, en alternance entre alignement sur rue et léger retrait de la route.

- Quelques zones de champs et/ou de cultures de noyers pénètrent jusqu'au coeur du village. Elles permettent une alternance d'ouvertures et de fermetures visuelles et apportent un véritable cachet au village.

- Les séchoirs présents au coeur du village renforcent son caractère rural et l'effet de jeu d'ouverture/fermeture visuelle.

- La végétation (grimpantes, pots, bandes fleuries sur les devant de portes...) et les nombreux murets donnent du caractère au lieu tout en ne créant pas de barrière entièrement opaque entre les espaces publics et privées.

- Enfin, la présence de l'eau est importante : ruisseau, pont, bassin et fontaine se laissent découvrir au fil du village.



Les anciens murets ont été conservés en limite de l'opération. Au fond, les deux bâtiments sont alignés sur la rue et reprennent les volumétries des bâtiments anciens.



Au niveau de la place, un séchoir à noix a été restauré et un nouveau bassin créé afin de valoriser des éléments déjà présents au coeur du village.

> La nouvelle opération centre village, prolongement des ambiances du village :

- reprise des formes urbaines et architecturales et de l'utilisation du bois pour la création des nouveaux bâtiments

- Une réelle connexion au village par la création d'une nouvelle placette légèrement en retrait de la rue principale. Cette place crée un espace de dégagement et d'ouverture.

- Un séchoir restauré et une nouvelle fontaine rappellent le vocabulaire du village

- les murets de pierres ont été conservés aux abords du site

- Les trottoirs et les arbres d'alignements donnent un aspect un peu plus urbain au secteur.



Ces espaces de stationnement permettent de dégager et de valoriser les maisons de village anciennes. Ils permettent une entrée de la luminosité en dégageant leur façade ouest et en leur réservant un petit espace de plantation.



Les nouveaux bâtiments reprennent la volumétrie, les couleurs et les matériaux des bâtiments anciens.

> L' Ambiance du secteur de la Salle des fêtes :



Le secteur dédié aux équipements (mairie, école, salle des fêtes) tranche fortement en terme d'ambiance comparé au village. Les aménagements de la RD218E sont beaucoup plus routiers et urbains (trottoirs, nombreux marquage au sols...). Le parking n'est pas intégré à son environnement.

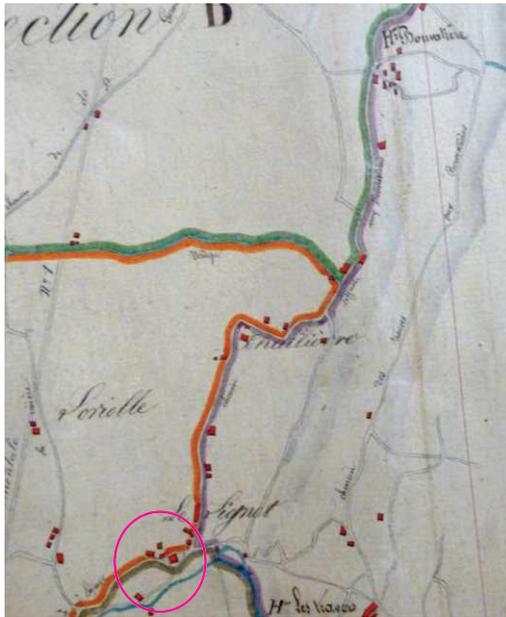


> L' Ambiance du secteur du lotissement :



Au niveau du lotissement, ce sont les voiries et les clôtures qui forment la trame du quartier.





Extrait du cadastre Napoléonien de 1825 : Le hameau du Lignet était constitué par un groupement de bâtiments de ferme, comme on en retrouvait tout le long de l'ancienne route.



Photo aérienne actuelle : Le hameau du Lignet est le seul hameau situé le long de l'ancienne route qui s'est étoffé autour des anciens bâtiments. Sa forme reste encore compacte et regroupée même si les dernières maisons récentes se sont construites légèrement en recul. On retrouve encore quelques noyeraies en dent creuse.

> Zoom sur le secteur du hameau de Lignet

- Un ancien hameau composé de plusieurs corps de ferme
- Un secteur de développement de l'habitat individuel sur la commune. Malgré ces constructions on peut encore considérer le Lignet comme un hameau de type groupé. Son évolution est à maîtriser pour les prochaines années.

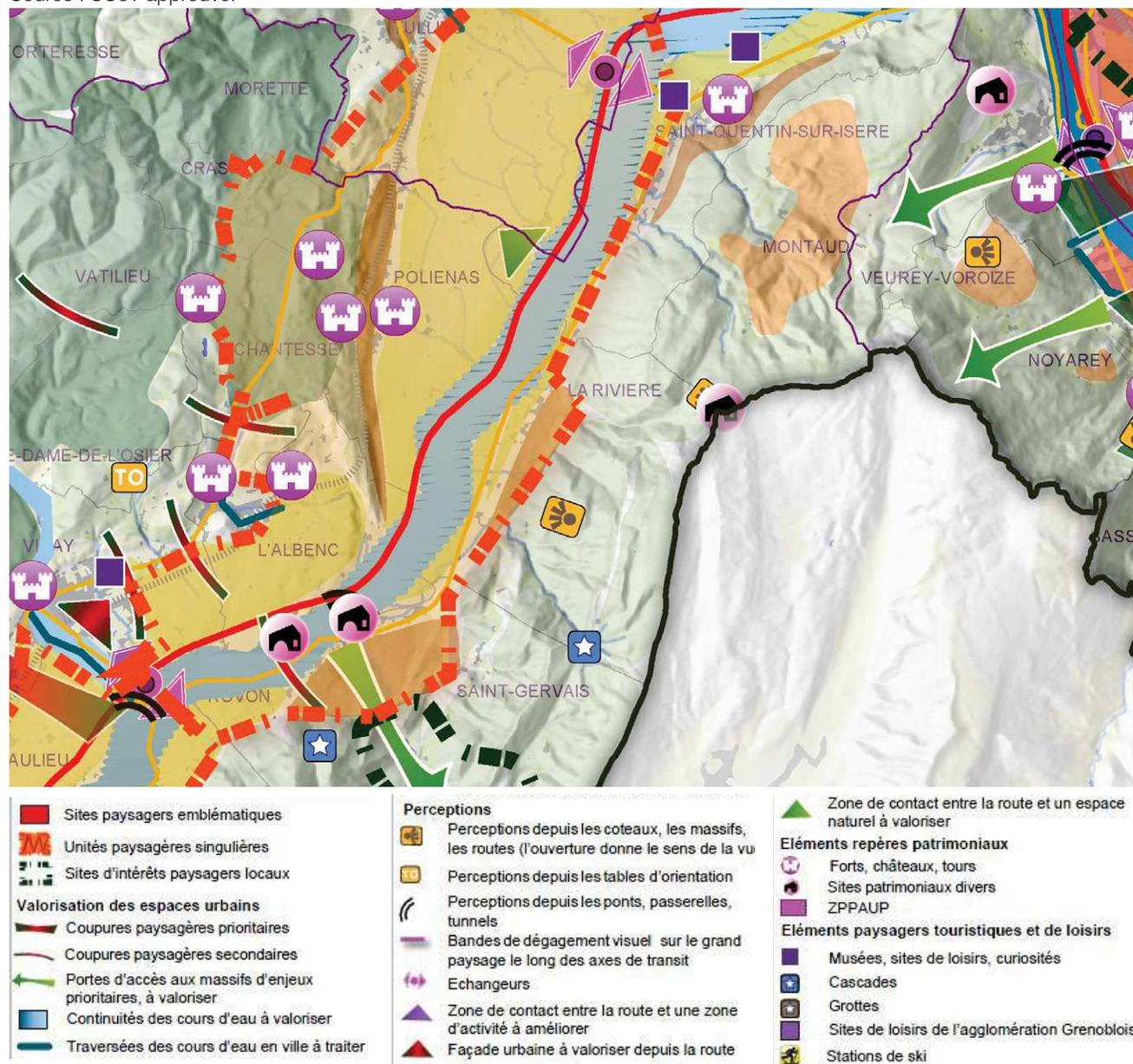


- Deux ambiances se côtoient, à quelques mètres les uns des autres : bâtiments anciens ouverts sur la rue et bâtiments récents au centre de la parcelle et entourés de clôtures et de haies



Le Schéma de Cohérence Territoriale

Carte des orientations paysagères.
Source : SCoT approuvé.



Les orientations paysagères

La carte des orientations paysagères identifie :

- La partie ouest de la commune de La Rivière (plaine et secteurs bâtis) est repérée comme une unité paysagère singulière «Noyeraies de la Vallée de l'Isère» :

Les objectifs sont de :

- préserver un mode de gestion agricole basé notamment sur la culture de la noix.
- préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti rural et vernaculaire associé (séchoirs, etc.).

- Un site patrimonial (la croix du Bec de l'Orient).

- Deux points de vue (le Bec de l'Orient et le Rivet ou le belvédère du Cuchet).

- Une cascade (du Versoud).

Par ailleurs, la commune fait partie des paysages ruraux patrimoniaux «Plateau et balcons des Chambaran» :

Les objectifs sont les suivants :

- préserver les terres les plus aptes à l'agriculture et un mode de gestion basé sur la coexistence entre agriculture et sylviculture pour éviter l'enrichissement et la fermeture des paysages.
- maîtriser la dispersion de l'habitat et veiller à son intégration paysagère.